

**SOMMET ATLANTIQUE DE
NEWPORT | RENFORCER
L'OTAN ET FAIRE FRONT**

Jean-Sylvestre MONGRENIER





Paris

20, rue Laffitte
F-75 009 Paris

T | +33 (0)1 49 49 03 30
F | +33 (0)1 49 49 03 33

Bruxelles

Rue de la Fauvette, 92
B-1180 Bruxelles

T | +32 (0)2 374 23 13
F | +32 (0)2 358 56 48

www.institut-thomas-more.org | info@institut-thomas-more.org

Tribune 43

Septembre 2014



**SOMMET ATLANTIQUE DE
NEWPORT | RENFORCER
L'OTAN ET FAIRE FRONT**

Jean-Sylvestre MONGRENIER



L'auteur | Chercheur associé à l'Institut Thomas More, Jean-Sylvestre MONGRENIER est titulaire d'une licence d'histoire-géographie, d'une maîtrise de sciences politiques, d'un DEA en géographie-géopolitique. Docteur en géopolitique, il est professeur agrégé d'Histoire-Géographie et chercheur à l'Institut Français de Géopolitique (Université Paris VIII Vincennes-Saint-Denis). Il est ancien auditeur de l'IHEDN (Institut des Hautes Études de la Défense Nationales, Paris), où il a reçu le Prix Scientifique 2007 pour sa thèse sur « Les enjeux géopolitiques du projet français de défense européenne ». Officier de réserve de la Marine nationale, il est rattaché au Centre d'Enseignement Supérieur de la Marine (CESM), à l'École Militaire. Il collabore régulièrement à la revue *Hérodote*.

| Introduction

« Il n'est pas d'un homme sage de sortir pour aller recevoir les maux, mais bien d'aller au-devant pour les écarter. »

Baltasar Gracian

Primitivement, le sommet atlantique de Newport (4-5 septembre 2014) devait être principalement consacré à l'Afghanistan et au passage de relais à l'Armée nationale afghane, l'OTAN et ses États membres se recentrant sur la formation de ladite armée et le contre-terrorisme. La situation militaire en Ukraine et la guerre couverte que Vladimir Poutine mène à l'encontre de son voisin occidental, transformée des derniers jours en une guerre ouverte, et l'invasion russe de l'Est ukrainien, ont bouleversé l'ordre des choses. Après une période au cours de laquelle la gestion de crise et la projection de sécurité ont dominé l'agenda politico-militaire de l'OTAN, l'article 5 et la défense mutuelle reviennent au premier plan. Au vrai, le mouvement est amorcé depuis l'adoption d'un nouveau Concept stratégique, lors du sommet de Lisbonne (19-20 novembre 2010). La guerre russo-ukrainienne, l'onde de choc sur le Continent et les menaces qui pèsent sur les États centre-est européens conduisent les Alliés à accélérer le mouvement.

De fait, nous sommes à un point de bascule : les représentations et les discours censés justifier la longue complaisance à l'égard de Vladimir Poutine volent en éclats. A l'évidence, la « Russie-Eurasie » n'est pas un partenaire stratégique mais un adversaire, bientôt un ennemi si sa classe dirigeante perd totalement le sens des limites. A nouveau, il faut donc faire front. La guerre en Ukraine et la grave crise géopolitique entre la Russie et les Alliés renvoient l'OTAN à ce qu'elle est : l'expression géopolitique de l'Occident. Dans un système mondial chaotique, sous la menace d'une rupture générale d'équilibre, les États membres de l'Alliance atlantique doivent être pleinement conscients de ce qui les rassemble. Il leur faut prendre la mesure la situation géopolitique et renforcer le potentiel militaire de l'OTAN, pour défendre les frontières de l'Europe, accroître la capacité d'intervention des Alliés à intervenir dans des aires géopolitiques éloignées et faire face aux nouvelles menaces.

| L'axe stratégique de l'Occident

| Une alliance wilsonienne

Schématiquement, une « grande stratégie » repose sur une certaine représentation de soi et du monde environnant : qui sommes-nous ? Que voulons-nous ? L'OTAN est une alliance politique et militaire qui regroupe la plupart des États de la zone euro-atlantique, de part et d'autre de l'« océan du milieu ».

Plus âgée que la grande majorité des chefs d'État et de gouvernement des États qui la composent, elle ne saurait être assimilée à une simple alliance conjoncturelle, de type westphalien, qui serait le seul reflet du rapport des forces et de la distribution de puissance d'un moment. À bien des égards, l'OTAN est l'expression géopolitique d'un certain Occident, une aire de civilisation transcontinentale qui se mue en un ensemble politique et stratégique à l'issue des deux conflits mondiaux, cette « nouvelle guerre de Trente Ans » (Arnold Toynbee). Cela explique en partie sa force, sa cohésion et sa pérennité. Aussi est-ce dans la durée que l'on peut identifier les enjeux géopolitiques recouverts par l'OTAN. L'affrontement Est-Ouest est au départ de l'OTAN.

Face à la menace soviétique, Harry Truman, Président des États-Unis, adopte une doctrine de *containment* (12 mars 1947). Dans un premier temps, l'endiguement est financière et organise la coopération économique européenne. Présenté le 5 juin 1947, le plan Marshall vise à reconstruire l'Europe, à encourager la réconciliation et la solidarité européenne et soutient les pays menacés par l'URSS. Le 4 avril 1949, la signature du traité de l'Atlantique Nord (TAN) complète l'endiguement par un volet militaire et sécuritaire. Ledit traité fonde l'Alliance atlantique et une clause d'assistance mutuelle du traité lie les destinées de l'Amérique du Nord et de l'Europe

occidentale (l'article 5)¹. Pour concrétiser les garanties de sécurité apportées par les États-Unis aux alliés européens, l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) est mise sur pied. Soucieuse de concrétiser l'engagement militaire américain en Europe, la France insiste tout particulièrement sur cette clause (article 9 du TAN).

Nonobstant le contexte historique, l'OTAN n'est pas la simple retombée de la Guerre froide. Pensée et conçue comme une alliance wilsonienne, elle se réfère aux principes de la sécurité collective. Ses membres sont appelés à résoudre pacifiquement leurs différends et à développer des relations amicales. La dimension wilsonienne de l'OTAN prendra toute son importance après la Guerre froide, lorsque les Alliés s'engageront dans la « gestion de crise » (les missions dites « non article 5 »).

| Une profession de foi civilisationnelle

Aussi et surtout, l'OTAN sanctionne le rôle nouveau de Washington sur la scène mondiale, les luttes européennes ayant accéléré le transfert de puissance. Au début de la Seconde Guerre mondiale, Walter Lippman pouvait ainsi écrire : « Il s'est produit l'un des événements les plus importants de l'histoire de l'humanité. La puissance qui contrôle la civilisation occidentale a traversé l'Atlantique ». Quelques années plus tard, l'hégémonie américaine confèrera une réalité politique, stratégique et militaire à une aire de civilisation longtemps déchirée par les rivalités nationales. Dès lors, l'OTAN constitue l'axe stratégique de l'Occident, dans son acception moderne.

Dans la préface du traité fondateur, les États membres s'affirment « déterminés à sauvegarder la liberté de leurs peuples, leur héritage commun et leur civilisation, fondés sur les principes de la démocratie, les libertés individuelles et le règne du droit ». Cette profession de foi civilisationnelle ouvre sur un projet de modernisation dont la portée dépasse la sphère helléno-chrétienne : la Turquie intègre l'OTAN (1952). Plus lointainement, le Japon est rattaché à l'Ouest au moyen de l'alliance américaine et de la croissance capitaliste (le processus est engagé dès l'ère Meiji). Depuis, d'autres pays asiatiques sont devenus des « démocraties de marché » et s'ils n'ont pas vocation à entrer dans l'OTAN, il serait bon de les associer plus étroitement aux structures occidentales, à l'instar du G7, désormais délesté de la Russie².

| L'OTAN et la « transition »

Avec la « victoire froide » sur le bloc soviétique et la fin de l'URSS, la vision de l'Occident comme projet est renforcée. L'OTAN devient l'un des vecteurs de la « transition » vers la démocratie libérale et l'économie de marché.

La résolution des conflits en ex-Yougoslavie est le banc d'essai de cette nouvelle OTAN. Au-delà, les instances euro-atlantiques sont ouvertes aux pays centre-est européens. Les élargissements concomitants de l'OTAN et de l'UE sont destinés à stabiliser la région et ouvrir de nouvelles perspectives. Il s'agit aussi d'anticiper le retour de puissance de la Russie : l'« Occident kidnappé » de Milan Kundera et ses marges balkaniques doivent être préservés. Simultanément, le Partenariat pour la Paix de l'OTAN permet de développer des liens avec l'Ukraine, la Géorgie et d'autres États

¹ Lire le texte intégral du traité sur http://www.nato.int/cps/fr/natolive/official_texts_17120.htm.

² Voir notre article *Refonder et élargir le G7*, Institut Thomas More, mars 2014, disponible sur <http://www.institut-thomas-more.org/fr/actualite/refonder-et-elerargir-le-g7.html>.

successeurs de l'ex-URSS³. La Russie fait quant à elle l'objet d'un partenariat spécifique, destiné à ménager les susceptibilités. Par ailleurs, elle est rattachée au G7, transformé en G8. Pourtant, l'élargissement de l'Occident s'arrête aux marges de la « Russie-Eurasie » et malheur aux États restés à l'extérieur du périmètre de sécurité. L'invasion russe de la Géorgie (août 2008), celle de l'Ukraine aujourd'hui, justifient l'élargissement de l'OTAN : les pays d'Europe centrale et orientale ne pouvaient demeurer dans une « zone grise » propice aux manœuvres de déstabilisation.

| La tentation d'une « OTAN globale »

Dans l'intervalle, la « guerre contre le terrorisme » mène l'OTAN sur le théâtre afghan. L'élargissement du champ des opérations provoque débats et discussions autour du projet d'une « OTAN globale ». Les États-Unis soutiennent l'idée de « partenariat globaux » avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, le Japon, la Corée du Sud, voire d'autres alliés régionaux. Ainsi, une jonction serait réalisée entre l'OTAN et l'« arc des démocraties » esquissé en Asie-Pacifique. Ces conceptions suscitent des oppositions au sein de l'OTAN. Les alliés européens insistent sur le besoin de références historiques et géographiques claires, pour maintenir la cohésion atlantique. Ils privilégient la mission première de l'OTAN : la défense collective et la sécurité du continent européen.

En termes civilisationnels, nous pourrions dire que les Européens font prévaloir l'héritage de l'Occident sur le projet de modernisation et l'alliance mondiale des démocraties. Adopté lors du sommet atlantique de Lisbonne, en novembre 2010, le nouveau Concept stratégique de l'OTAN recentre l'Alliance sur son rôle et ses missions historiques. Les évolutions stratégiques viennent aujourd'hui conforter le recentrage de l'Alliance sur la zone euro-atlantique. L'Ukraine, le projet géopolitique de « Russie-Eurasie », les menaces russes sur les frontières européennes et la volonté affichée de reconstituer une force d'opposition, à l'encontre de l'Occident, ramènent l'OTAN en première ligne.

³ L'OTAN et ses États membres ont aussi étendu leur système de coopération dans le bassin méditerranéen, avec le « Dialogue méditerranéen » (1995), puis dans le golfe Arabo-Persique et au Grand Moyen-Orient, avec l'« Initiative de coopération d'Istanbul » (2004). Il s'agit plus de diplomatie de défense que d'une coopération effective et approfondie.

| La réalité de la menace russe

| L'illusion du partenariat avec la Russie

On ne saurait trop insister sur la fausseté des perceptions, représentations et analyses qui ont gouverné les relations entre Occidentaux et Russes. A rebours de la thèse selon laquelle l'État russe aurait été humilié par les puissances occidentales, ces dernières ont instauré divers partenariats avec Moscou.

Dans les années 1990, la Russie post-soviétique est perçue comme un État en transition vers la « démocratie de marché » et ses destinées semblent liées à celles de l'Occident. En 1994, l'OTAN lui ouvre donc son « Partenariat pour la Paix » et l'UE négocie un Accord de Partenariat et de Coopération. En 1997, l'« Acte fondateur » OTAN-Russie offre à Moscou un statut privilégié, avec un Conseil conjoint permanent. Ce partenariat est rehaussé dans les mois qui suivent les attentats terroristes du 11 septembre 2001 et le Conseil OTAN-Russie est censé coiffer un champ de coopération élargi. Dans l'intervalle, la Russie était introduite au sein du G-7 (1998). Il faut aussi mentionner les étroites relations bilatérales nouées avec la Russie. A l'évidence, il n'y a pas eu de « cordon sanitaire » après la Guerre froide, ce dont témoigne l'importance des échanges énergétiques russo-européens. Ces différents partenariats bilatéraux et multilatéraux reposent sur une idée centrale et implicite : la Russie est le partenaire naturel de l'Occident.

Ainsi la classe dirigeante russe serait-elle guidée par la volonté de rallier l'Occident. Dans les faits comme dans les discours, le premier mandat de Vladimir Poutine a invalidé l'hypothèse mais les puissances occidentales ont maintenu le cap. Malgré la guerre russo-géorgienne d'août 2008, le « *reset* » a prévalu, l'administration Obama et la plupart des gouvernements européens voulant voir dans le chef de la Russie un partenaire rugueux mais soucieux d'améliorer les termes de

l'échange avec l'Occident. L'imprégnation tchékiste de Vladimir Poutine, les ambitions russes dans l'aire post-soviétique ont été sous-évaluées ; la rhétorique américaine du « *pivot* » et les complaisances européennes ont pu laisser penser que la voie était libre.

| Des représentations hostiles à l'Occident

La projection sur la Russie des schémas occidentaux n'est décidément plus tenable et les représentations géopolitiques qui fondent et englobent la « grande stratégie » du Kremlin doivent être analysées. Saisie sur la longue durée, l'histoire russe est faite de cycles de puissance qui alternent phases d'expansion et phases de dépression : la « *derjava* » est une tendance lourde, un *trend* séculaire. Ainsi le souvenir de la « Russie-Soviétique » exerce-t-il une puissante emprise sur les dirigeants russes et Vladimir Poutine a pu évoquer la fin de l'URSS comme « la plus grande catastrophe géopolitique du XX^e siècle » (26 avril 2005). Ce n'était pas là un simple constat clinique. L'Eurasie est l'aire que les ambitions russes privilégient et les « intellectuels organiques » qui élaborent discours et représentations se réfèrent à l'affrontement entre *Heartland* et *Rimland* tel qu'il a été conceptualisé par Halford MacKinder⁴. La métaphore est suggestive, elle a durablement marqué les esprits, mais ce n'est pas là une loi du monde.

Pourtant, le discours du *Heartland* est venu combler le vide idéologique consécutif à la déroute du marxisme-léninisme et à l'effondrement de l'URSS. Il faut y voir un palliatif idéologique – un matérialisme géographique en lieu et place du matérialisme historique –, et même une « psychagogie » (une forme de mobilisation des esprits à des fins politiques). Dans cette vision du monde, les choix géopolitiques du Kremlin pourraient osciller entre l'Europe et l'Asie, mais la « polémique » russe et ses revendications territoriales se développent à l'encontre de ses voisins occidentaux. Là encore, la prégnance du discours eurasiste dans la classe dirigeante russe, jusqu'au sommet, était un signe annonciateur, malheureusement négligé par les décideurs et les gouvernements occidentaux⁵.

| Un projet revanchiste, réunioniste et révisionniste

Étroitement corrélés, le néo-soviétisme, le discours du *Heartland* et l'eurasisme inspirent et fondent un projet géopolitique russe tout à la fois revanchiste, révisionniste et réunioniste. La revendication d'une sphère exclusive d'influence dans l'aire post-soviétique, qualifiée d'« étranger proche », est formulée dès 1992 et n'a cessé de monter en puissance. Avec Vladimir Poutine, elle a pris l'allure d'une nouvelle doctrine Brejnev qui nie la souveraineté et l'indépendance des États successeurs de l'ex-URSS et prétend étendre son ombre aux anciens satellites. Antérieur aux

⁴ Dans l'œuvre de Halford MacKinder et de ses continuateurs, le *Heartland* désigne le « pivot continental » appelé à dominer le *Rimland*, c'est à dire le « croissant périphérique » constitué par les grandes péninsules de l'Ancien Monde (l'Europe, l'Asie de l'Est et Moyen-Orient).

⁵ Les racines de l'eurasisme plongent dans le panslavisme du XIX^e siècle, notamment chez les « doctrinaires orientaux » (Nicolas Danilevski, Konstantin Leontiev, Vladimir Lemanski). Au fur et à mesure que la Russie s'étend en Asie centrale, une réflexion d'ensemble – historique, philosophique et métaphysique – se déploie. Qualifiée de « monde du milieu », la Russie est censée incarner une synthèse supérieure entre l'Orient et l'Occident. Concrètement, les « doctrinaires orientaux » sont partisans d'une union avec les peuples turco-musulmans contre la modernité occidentale. Après la Grande Guerre et le coup de force des Bolcheviks, l'eurasisme proprement dit se développe dans les milieux de l'émigration blanche. Outre Nikolai Troubetskoï, auteur de *Manifeste des Eurasistes* (Sofia, 1921), il faut mentionner Petr Savitski et George Vernadski. Sous Brejnev, l'ethnographe Lev Goumilev développe les thèses eurasistes, reprises et simplifiées par Alexandre Douguine et les tenants du néo-eurasisme.

élargissements de l'OTAN et de l'UE à l'Europe centrale et orientale, le discours de l'« étranger proche » n'est pas de nature réactive.

L'idée directrice est de reconstituer une sorte d'URSS, plus lâche et plus souple, conforme aux vues de Iouri Andropov, l'ex-patron du KGB et secrétaire général de l'URSS dont Vladimir Poutine honore la mémoire. Ce projet réunioniste s'appuie aujourd'hui sur l'Organisation du traité de sécurité collective (OTSC), une alliance militaire russo-centrée mise sur pied à partir de 1992, et l'Union douanière Russie-Biélorussie-Kazakhstan, potentiellement élargie à d'autres États de la zone (Arménie et Asie centrale).

L'objectif est de fonder une « Union eurasiennne », censée être opérationnelle au 1^{er} janvier 2015. L'Ukraine est la pierre angulaire de ce projet et l'opération russe en cours montre que Moscou refuse de prendre acte du refus de Kiev. Depuis le rattachement *manu militari* de la Crimée et la déstabilisation de l'Est ukrainien, la thématique réunioniste est doublée de revendications territoriales explicites qui menacent tous les voisins de la Russie⁶. En paroles comme en actes, il fait de la Russie une puissance révisionniste et un État perturbateur. Cette politique d'ensemble vise à reconstituer une force d'opposition à l'Occident et à prendre sa revanche sur la Guerre froide.

| Une nouvelle guerre froide ?

Désireux de privilégier les objectifs domestiques et les politiques contre la crise économique, les dirigeants occidentaux sont donc confrontés au retour du refoulé. Inévitablement, la situation géopolitique présente des similitudes avec la Guerre froide à laquelle se réfère obsessionnellement la propagande russe quand elle ne se reporte pas à la Deuxième Guerre mondiale, en omettant le Pacte germano-soviétique, l'alliance Hitler-Staline et les conquêtes territoriales de la période 1939-1941, conservées et élargies en 1945. Une question s'impose à l'esprit : sommes-nous au seuil d'une nouvelle guerre froide. Si l'on veut paraître intelligent, on rappellera que l'Histoire ne se répète pas et que les situations historiques ne sont pas superposables.

Pourtant, nous retrouvons les mêmes protagonistes géopolitiques, sur le même axe Est-Ouest, avec des lignes de partage plus orientales, la Russie post-soviétique ayant retrouvé les limites qui étaient les siennes au XVI^e siècle, avec la Sibérie et l'Extrême-Orient en sus (ce qui fait tout de même 17 millions de km²). De surcroît, les dirigeants russes dressent un parallèle entre le règlement de la Guerre froide et la Paix de Versailles, ce qui en dit long quant à leurs intentions et modes de pensée. Certes, l'environnement global n'est plus le même et l'eurasisme n'a pas la puissance conquérante du marxisme-léninisme. Pourtant, l'expression de « Guerre froide » n'est pas inadéquate et elle a été employée avant que Walter Lippman ne popularise son usage (1947). On peut lui préférer celle de « Paix froide » mais l'idée sous-jacente est la même : une situation hybride de paix-guerre, avec la possibilité d'inquiétants développements. Nous ne sommes qu'au départ, la saisie de la Crimée et la guerre russo-ukrainienne constituant un point de bascule géopolitique.

⁶ Voir le discours de Vladimir Poutine au Conseil de la Fédération, le 18 mars 2014, lors de l'annexion officielle de la Crimée. Il y parle de la « nouvelle Russie », se pose en protecteur des minorités russophones à l'extérieur de la Russie, ce qui implique un droit d'intervention, et évoque la réunification du « monde russe ». Le programme est amorcé et l'intervention militaire directe dans le Donbass marque une accélération.

| Les lignes d'action

Sur le plan épistémologique, la géopolitique est parfois comparée à la médecine. Ces deux disciplines combinent des savoirs issus de différentes sciences en vue d'une pratique. Aussi, le diagnostic posé, il faut proposer une thérapeutique. Le rattachement *manu militari* de la Crimée à la Russie, la guerre conduite à l'encontre de l'Ukraine et le projet géopolitique russe remettent en cause les fondements intellectuels et moraux du système de coopération euro-atlantique, progressivement mis en place après la « guerre de Trente Ans » du XX^e siècle, système élargi à la quasi-totalité de l'Europe dans l'après-Guerre froide. Le révisionnisme russe et ses arguties historiques menacent la structure géopolitique du Continent, plus récente et fragile que les considérations sur la « Vieille Europe » ne le laissent penser.

Ainsi, 27% des frontières des États membres du Conseil de l'Europe datent d'après la période 1989-1991, les frontières tracées avant le Congrès de Vienne (1814) ne représentant que 15% du total. On comprendra que le discours géopolitique russe sur les frontières du passé, en remontant aux XVII^e et XVIII^e siècles, et sa mise en pratique sur le sol ukrainien constituent une menace de grande ampleur. Si un spectre hante aujourd'hui l'Europe, c'est celui du darwinisme géopolitique.

Réunis à Newport, les 4 et 5 septembre 2014, les chefs d'État et de gouvernement des Alliés doivent donc renforcer la posture de défense et de dissuasion sur le versant oriental. Pour autant, il ne leur faut pas négliger les lignes de front plus lointaines, dans le Grand Moyen-Orient, et les menaces qui pèsent sur les « bien communs » (libre passage et sécurité énergétique ; espace électronique et cyberdéfense).

| Renforcer le front oriental

Les PECO (Pays d'Europe centrale et orientale) ont pu entrer dans l'OTAN mais cet élargissement a été d'abord conçu pour accompagner la « transition » de ces pays vers la démocratie libérale et l'économie de marché, parallèlement à leur entrée dans l'UE (Union européenne). Il n'y a pas eu d'implantation d'infrastructures de l'OTAN (bases et quartiers généraux) dans ces pays, la planification stratégique et les exercices militaires à l'encontre d'une nouvelle menace à l'Est n'ont pas suivi le mouvement. D'une part, les Occidentaux ont ignoré la dynamique politique russe et n'ont pas voulu contrarier Moscou. D'autre part, l'OTAN est alors principalement tournée vers la gestion de crise sur des théâtres extérieurs et l'engagement en Afghanistan. Aussi l'élargissement a-t-il d'abord eu une signification politique, les PECO accédant enfin à ce « club » occidental sélectif. La posture de l'OTAN est en cours de rectification – les États-Unis et les alliés les plus déterminés ont envoyé hommes et matériels pour des manœuvres en Pologne et dans les pays baltes – et il faut aller plus loin encore. L'OTAN ne doit pas donner l'image d'un simple forum transatlantique, sans réelle portée militaire.

L'implantation d'infrastructures de l'OTAN sur le territoire des alliés centre-est européens, le repositionnement d'équipements et de matériels, la planification stratégique et la capacité à réagir sans délai signifieront à Vladimir Poutine la forte résolution des Alliés. A ces fins, la Force de réaction de l'OTAN doit être consolidée – les annonces faites par David Cameron s'inscrivent dans cette perspective⁷ –, et il est désormais évident que le retrait un temps évoqué des armes nucléaires tactiques américaines déployées en Europe ne pourra se faire⁸. Enfin, la « sécurité coopérative » avec les États partenaires de la région – l'Ukraine, la Géorgie et la Moldavie – doit être renforcée⁹. A défaut d'intervention militaire directe, l'OTAN et ses États membres doivent fournir conseils, formation et équipements. Le report *sine die* de la candidature de l'Ukraine et de la Géorgie à l'OTAN n'ayant pas produit les effets escomptés (voir le sommet de Bucarest, printemps 2008) – Moscou a interprété cette décision comme un « feu vert » –, il faut réaffirmer la politique de la « porte ouverte » et ne plus accorder un quasi droit de veto russe sur les candidatures à l'OTAN¹⁰.

| Prendre la mesure des menaces au Grand Moyen-Orient

Depuis les rives méridionales et orientale de la Méditerranée jusqu'au golfe Arabo-Persique et à l'Hindou-Kouch, le Grand Moyen-Orient risque de basculer dans le chaos et l'entropie. Si la guerre russo-ukrainienne éclipse la question afghane, l'importance de ce pays demeure. L'Afghanistan n'est pas un lointain bout du monde mais un territoire à la croisée de plusieurs aires géopolitiques (Asie du Sud et de l'Est, Haute-Asie et Moyen-Orient) et d'importantes problématiques stratégiques (islamisme, terrorisme et prolifération, désenclavement de l'Asie centrale).

⁷ Emmené par le Royaume-Uni, sept pays de l'OTAN s'apprêtent à former une force de réaction rapide tournée vers le front oriental, de la taille d'une division (10 000 hommes), sorte de noyau dur de la FRO. Outre le Royaume-Uni, les pays concernés sont le Danemark, la Lettonie, l'Estonie, la Lituanie, la Norvège et les Pays-Bas. Le Canada pourrait les rejoindre. A l'instar des États-Unis, Londres entend déployer régulièrement forces et équipements en Pologne et dans les pays Baltes.

⁸ Voir ci-après l'Annexe 1, « Les armes nucléaires tactiques et l'Europe ».

⁹ Voir ci-après l'Annexe 2, « L'OTAN et ses partenariats ».

¹⁰ A Bucarest, l'Allemagne et la France avaient refusé à la Géorgie et à l'Ukraine leur *Membership Action Plan*, au prétexte de ne pas créer un *casus belli* avec la Russie. Quelques semaines plus tard, les chars russes manœuvraient sur le territoire géorgien. Désormais, ils sont sur le territoire ukrainien et Vladimir Poutine en est à organiser un État fantoche dans le Donbass (déclaration du 31 août 2014). Entretemps, il a déclaré que le Kazakhstan n'avait jamais été un État, déclaration qui anticipe une future intervention dans la partie nord du territoire.

On sait que l'Afghanistan constitue un enjeu dans le conflit larvé qui oppose le Pakistan à l'Inde sur le Cachemire. Sur les frontières nord-orientales de l'Afghanistan (voir le pédoncule du Wakhan, entre les chaînes du Pamir et l'Hindou Kouch), la Chine doit être prise en compte. A l'ouest, l'Afghanistan a pour voisin l'Iran chiite et ces espaces ont été, au XVII^e siècle, le théâtre de conflits récurrents entre les empires Perse et Moghol, un « grand jeu » qui a précédé les rivalités anglo-russes du XIX^e siècle en Haute-Asie. Dans le prolongement du Pakistan, l'Afghanistan est aussi un passage vers l'Asie centrale (Turkménistan, Ouzbékistan, Tadjikistan) et la Caspienne, des espaces largement enclavés et dépendants de la Russie pour l'exportation de leurs ressources. Les troupes de l'OTAN sont sur le départ mais la question du soutien à apporter à l'État afghan est pendante. Tel est l'enjeu des « partenariats stratégiques » négociés par l'OTAN et certains de ses membres avec l'État afghan. Accords et cadres de coopération sont prévus : il faudra leur conférer une réelle substance.

Les développements de la guerre en Syrie et son extension régionale, le surgissement d'un prétendu califat islamique à cheval sur les frontières syro-irakiennes et les agissements criminels de ce groupe de fanatiques (éradication des Chrétiens d'Orient, persécution des minorités ethniques et confessionnelles, massacres de populations civiles, quelle que soit leur religion) ensauvagent l'ancien « Croissant fertile ». La seule teneur des actes commis sur place suffirait à justifier une intervention militaire occidentale, le droit des gens et la théorie de la guerre juste leur assurant une base éthique et juridique suffisante pour légitimer un tel cas de figure. Sur le plan stratégique et géopolitique, nul doute que la remise en cause de la carte politique régionale (négociée par les Français et les Anglais dans le prolongement des accords Sykes-Picot de 1916) et la nouvelle montée en puissance du djihadisme globalisé auraient des contrecoups jusqu'en Europe.

Les États-Unis entendent former une coalition mondiale contre l'« État islamique en Irak et au Levant ». Pour maintes raisons, l'effort reposera sur les puissances occidentales, avec le possible concours d'alliés régionaux auxquels il faudra tout à la fois prodiguer des garanties de sécurité et forcer la main. Si l'OTAN n'est pas destinée à s'engager directement dans cette entreprise (sans exclure la chose), ses États membres seront sollicités. Plus généralement, l'OTAN est une plateforme stratégique qui facilite la mise sur pied de « coalitions de bonnes volontés », pour intervenir sur des théâtres extérieurs. En regard de la situation dans l'environnement proche de l'Europe, cette fonction doit être renforcée. Le cas de la Libye montre les limites du « *hit and run* » et des schémas de court terme : il faudra être en mesure de monter des opérations plus longues et plus complexes¹¹.

| Défendre les « hautes frontières » de l'Europe

La prolifération nucléaire et balistique – les deux phénomènes se recoupant sans se confondre –, concerne au premier chef les membres européens de l'OTAN. Reportons-nous au programme nucléaire mené par le régime iranien et aux efforts balistiques que le régime chiite-islamique iranien déploie. D'ores et déjà, l'ensemble du Proche et Moyen-Orient (Turquie incluse), voire le Sud-Est européen, sont à portée de tir des missiles Shahab III. Si l'accord intérimaire de l'automne

¹¹ C'est notamment le cas dans la région du Sahel où il ne fait guère de doute que l'opération Serval, initiée par la France en janvier 2013 au Mali et remplacée depuis juillet 2014 par l'opération Barkhane, est le prémice d'une intervention internationale de longue durée. Voir à ce sujet Antonin Tisseron, *Sur le fil du rasoir : les défis du Mali un an après l'opération Serval*, rapport de l'Institut Thomas More, janvier 2014, disponible sur <http://www.institut-thomas-more.org/fr/actualite/sur-le-fil-du-rasoir-les-defis-du-mali-un-an-apres-loperation-serval.html>.

2013 entre les « 5+1 » et Téhéran a soulevé des espoirs, rien n'est encore réglé et il est à craindre que Téhéran exploite la situation, en Ukraine comme en Irak, pour obtenir de nouvelles concessions¹². La réponse élaborée en commun au sein de l'OTAN consiste à concevoir et déployer un dispositif de défense antimissile des territoires, dispositif articulé au système global des États-Unis (la *Missile Defense*). Le projet initial de l'administration Bush, tel qu'il avait été présenté en 2007, a été reconfiguré pour mieux s'adapter aux menaces de moyenne portée qui pèsent plus spécifiquement sur l'Europe. Rappelons que la Russie, qui dispose de systèmes antimissiles, en cours de modernisation, s'oppose au projet de l'OTAN. À l'évidence, le système prévu n'est pas dirigé contre la Russie : le petit nombre d'intercepteurs qui est prévu ne pourrait pas annihiler une salve de 1000 missiles lourds russes. En revanche, leur déploiement signifie clairement le maintien de la présence américaine en Europe et le renouvellement de l'OTAN, ce qui contrarie le projet révisionniste de Vladimir Poutine.

Dans un premier temps, des intercepteurs SM-3 seront déployés sur des plates-formes navales en Méditerranée. Dans un second temps, ce seront aussi des intercepteurs terrestres sur un site polonais et un site roumain. Si la reconfiguration du projet par l'administration Obama visait aussi à faciliter la diplomatie du « *reset* » préconisée par Obama, les concessions faites ont été infructueuses. Plus que jamais, Vladimir Poutine s'oppose au déploiement de systèmes antimissiles en Europe, du moins de systèmes autres que les siens. Au niveau de l'OTAN, le principe d'un bouclier antimissile a été arrêté lors du sommet de Lisbonne, en novembre 2010. Il est conçu comme une extension de la défense de théâtre développée depuis 2000. La mise en place d'une « *capacité intérimaire* » a été décidée, lors du sommet de Chicago (20-21 mai 2012) et le système antimissile de l'OTAN montera progressivement en puissance¹³.

Il importe de préciser que les systèmes antimissiles n'ont pas vocation à se substituer aux armes nucléaires, ce qui a été rappelé à Lisbonne. Ils s'intègrent dans une dissuasion globale fondée sur des moyens nucléaires, des moyens d'interception, des moyens de projection de forces et de puissance sur des théâtres extérieurs. Cet effort d'ensemble doit être soutenu et prolongé, sans que les menaces russes ne divertissent les Alliés. Les engins balistiques se répandent – ils seront bientôt accessibles à des acteurs anormaux du type « Hamas » ou « Hezbollah » –, et l'Europe ne peut rester à découvert.

| Préserver les « biens communs »

Dans les années qui précèdent le sommet de Lisbonne, le thème de la "sécurité énergétique" s'est imposé en raison de l'utilisation répétée des exportations de pétrole et de gaz russes comme moyens de pression sur des pays centre-est européens, pays consommateurs d'hydrocarbures russes et/ou territoires de transit vers les marchés ouest-européens. À Moscou, ces États sont

¹² Les négociations qui ont suivi entre les « 5+1 » et l'Iran n'ont pu aboutir dans les six mois, Téhéran cherchant à conserver l'essentiel de ses capacités d'enrichissement de l'uranium. Les négociations ont été prolongées et elles reprennent le 1^{er} septembre 2014. Le fait que les États-Unis aient adopté de nouvelles sanctions donne idée de l'âpreté de ces négociations, avec des surenchères à Téhéran où le Guide de la Révolution préconise un programme de 100 000 centrifugeuses. Le conflit entre la Russie et l'Occident et l'ambivalence de Moscou dans cette affaire ne faciliteront pas le nouveau « *round* ». *A fortiori*, le scénario d'un grand retournement géopolitique – une alliance irano-américaine contre l'islamisme sunnite et le prétendu califat islamique syro-irakien – est des plus hasardeux.

¹³ Concrètement, un système de commandement américain est en place, un radar d'alerte américain est en activité dans l'est de la Turquie depuis le début 2012 et une frégate américaine, dotée du système Aegis, croise en Méditerranée. En parallèle, les Alliés travaillent à la mise en place d'un système commun de commandement et de contrôle opérationnel. L'ensemble du dispositif devrait être opérationnel d'ici 2018.

considérés comme relevant de l'« étranger proche ». Au plan mondial, les développements de la piraterie au large de la Somalie et dans le golfe d'Aden, dans le golfe de Guinée aussi¹⁴, posent la question de la sécurité des voies maritimes : l'opération « UE » (mission EUNAVFOR Atalante) est complétée par une opération de l'OTAN (*Ocean Shield*). Lors du sommet de Lisbonne, le thème de la « sécurité énergétique » a débouché sur le projet d'une contribution interalliée plus ample à la sécurité des voies de communication et de transport. Sur ce plan, l'opération *Active Endeavour* menée par l'OTAN en Méditerranée – une opération décidée en octobre 2001, sous article 5, pour lutter contre les trafics illicites et le terrorisme –, aura constitué un pas dans cette direction. Très fortement importateurs de pétrole et de gaz, les alliés européens ne sauraient se désintéresser des zones considérées (route de Suez, golfe d'Aden et de détroit de Bab El-Mandeb ; golfe Arabo-Persique et détroit d'Ormuz ; golfe de Guinée). Sis à Norfolk (États-Unis) et placé sous la direction d'un officier général français, le Commandement suprême de la transformation (ACT) travaille sur les « *global commons* ». L'expression désigne les espaces maritimes, aériens, spatiaux et cybernétiques où circulent les flux mondiaux. Toute atteinte au libre accès et à la libre circulation aurait un grave impact sur la mise en œuvre des moyens militaires, sur la sécurité et sur la prospérité des sociétés occidentales.

En effet, nos sociétés sont dépendantes des systèmes de communication électroniques, comme des moyens spatiaux. Il ne s'agit pas seulement des structures politiques et militaires des États mais aussi des infrastructures et réseaux énergétiques, de l'eau, des hôpitaux, des réseaux de circulation, des services bancaires. Tout cela constitue la toile de fond de l'attention accordée par l'OTAN aux cyberattaques et à la protection des systèmes d'information et de communication. L'OTAN en tant que telle a toujours protégé ses systèmes propres mais ces enjeux ont pris une importance grandissante dans les années 2000, au fur et à mesure de la croissance et du renouvellement des menaces. Lors du sommet de Prague, en 2002, cette question a été inscrite à l'agenda politique de l'OTAN. En 2007, l'Estonie traverse une grave crise politique avec la Russie et ses institutions, tant publiques que privées, sont l'objet de cyberattaques qui menacent la cohésion et le fonctionnement de cet État. Réunis en juin 2007, les ministres de la défense de l'OTAN préconisent l'élaboration d'une politique de cyberdéfense¹⁵. En août 2008, la guerre russo-géorgienne est aussi une « cyberguerre », ce qui accélère la prise de conscience. Depuis, des exercices de « cybercoalition » sont régulièrement menés par l'OTAN, exercices élargis à des « partenaires » comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Si certains États membres ont les moyens de développer leur propre cyberdéfense, d'autres sont des « maillons faibles » qui pourraient menacer la cohésion et la résilience de l'ensemble de la structure alliée. L'OTAN intervient tout à la fois comme structure de coordination et de coopération entre ses membres et comme structure d'appui permettant à certains d'entre eux de se mettre à niveau. Ce processus est entériné par le Concept stratégique de 2010 qui mentionne la cyberdéfense. Depuis, une équipe opérationnelle de réaction rapide a été organisée. Là encore, l'effort doit être prolongé.

¹⁴ Dans le golfe de Guinée, la France maintient depuis plusieurs années des bâtiments de guerre, dans le cadre de la mission *Corymbe*.

¹⁵ L'Estonie joue un rôle important en contribuant au premier chef à la création d'un Centre de cyberdéfense à Tallin, homologué comme centre d'excellence de l'OTAN en 2008 (ce centre mène des travaux de recherche et de la formation).

| Conclusion

A l'évidence, les temps ne sont pas aux « dividendes de la paix », illusion funeste qui a désarmé les alliés européens, plus encore sur le plan moral que matériel, et elle a contribué au vide stratégique que l'État russe exploite aujourd'hui sur les confins orientaux de l'Europe instituée. Depuis la fin de la Guerre froide, la valeur relative des dépenses militaires est passée de 3 ou 4 points de PIB à 1,5 point, voire moins. Lors du sommet de Washington, en 1999, l'OTAN a lancé une « Initiative de défense conventionnelle » (IDC) et préconisé le maintien des dépenses militaires à 2 points de PIB. A Prague, en 2002, un « Engagement capacitaire » (PCC) a ensuite été adopté, sans réel impact, les comportements de « passager clandestin » se généralisant. La situation est encore aggravée par la crise économique, les gouvernements considérant les dépenses militaires comme une variable d'ajustement budgétaire. La sécurité des États membres de l'OTAN requiert des moyens à la hauteur d'enjeux qui dépassent la seule défense territoriale. « Point d'argent, point de Suisse ».

Le projet de « *smart defence* » développé par l'OTAN, très proche conceptuellement du « *pooling and sharing* » préconisé par l'Agence européenne de défense (UE), n'est qu'un pis-aller. L'idée consiste à acquérir en commun et à partager un certain nombre de capacités militaires, de manière à compenser la baisse des dépenses militaires des dernières années et à conserver les moyens de remplir les objectifs qui ont été définis dans le cadre de l'OTAN. Certes, la « *smart defence* » se traduit par des coopérations concrètes – un certain nombre de groupes de travail existent et des projets sont en cours –, mais elle s'inscrit dans une logique minimale de préservation et renvoie aux temps où l'on voyait en la Russie en « partenaire stratégique ». Depuis, la situation s'est notablement aggravée. Sur les confins orientaux, il faut faire face à une puissance révisionniste et conquérante. Dans le Grand Moyen-Orient, la violence se déchaîne et provoque des effets en cascade. Au plan mondial, les lignes dramaturgiques convergent. Dans cet univers de conflits, les Occidentaux bénéficient d'un avantage géopolitique majeur : une alliance politique et militaire sans équivalent dans le monde. Il faut financer l'effort militaire interallié, renforcer l'OTAN et la mettre en ligne.

| Annexes

Annexe 1 | Les armes nucléaires tactiques et l'Europe

Une mise en perspective | L'OTAN est une alliance nucléaire, les États-Unis mettant en œuvre une stratégie de dissuasion élargie à leurs alliés européens. Si elle est assurée par les forces nucléaires stratégiques américaines, cette dissuasion élargie repose aussi, depuis le milieu des années 1950, sur le déploiement d'armes nucléaires tactiques (ANT) en Europe occidentale. L'URSS fait de même et ce sont des milliers d'ANT qui, au début des années 1970, sont désormais déployées, de part et d'autre : 7.000 dans le dispositif militaire de l'OTAN et environ 10.000 dans celui du Pacte de Varsovie, de l'autre côté du « rideau de fer ». Ces ordres de grandeur dépassent très largement le nombre des ANT aujourd'hui déployées dans l'OTAN ainsi que sur le territoire russe. Quelques 200 ANT américaines, des bombes à gravitation (B-61), sont réparties entre cinq pays alliés : l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas, l'Italie et la Turquie. Quant à la Russie, elle conserverait environ 2.000 ANT, dans la partie européenne principalement, face aux armées de l'OTAN.

Initialement, la logique américaine qui préside à l'installation de telles armes en Europe consiste à contrebalancer la supériorité classique, numérique du moins, du Pacte de Varsovie. Les ANT constituaient donc un rempart contre les divisions blindées soviétiques et elles manifestaient, sur le théâtre Centre-Europe, l'engagement des États-Unis à défendre leurs alliés, coûte que coûte. Nous ne reviendrons pas ici sur les multiples débats portant sur la crédibilité de la dissuasion élargie et la nature « égoïste » de l'arme nucléaire. On sait que ce sont ces incertitudes – quant aux garanties de sécurité apportées par les États-Unis –, qui ont justifié le développement du programme nucléaire militaire français et la mise en œuvre d'une stratégie nationale de dissuasion. Il reste que le déploiement américain d'ANT était perçu comme la promesse d'un engagement militaire actif et précoce, en cas de « guerre chaude », ce qui nous ramène à la problématique actuelle.

Si le nombre des ANT américaines a très fortement diminué après la dissolution du pacte de Varsovie et la dislocation de l'URSS, il doit être rappelé que le mouvement est engagé avant la victoire froide de l'Ouest sur la « Russie-Soviétique ». Les déploiements massifs d'ANT en Europe avaient conduit à une impasse stratégique, le scénario de grandes batailles classiques, en ambiance nucléaire, étant des plus incertains. Au début des années 1980, l'avènement des « armes guidées de grande précision » et les virtualités des technologies émergentes remettent en cause l'utilité et la valeur de ces armes. C'est alors que les stratèges américains élaborent la doctrine d'*Air Land Battle* et, dans le cadre de l'OTAN, le plan Rogers. L'idée est de restaurer les conditions d'une bataille classique victorieuse - les armes de précision permettent d'« intégrer » le champ de bataille et de frapper en profondeur le dispositif soviétique -, ce qui éviterait de recourir aux frappes nucléaires tactiques. La dévaluation des ANT est donc antérieure à la fin de la Guerre froide, plus encore au thème du « *Global Zero* » enfourché par Obama dès les débuts de son premier mandat.

Un bref état de la question | Si la dévaluation des ANT relève de la moyenne durée, la perspective d'un monde sans armes nucléaires ouverte par le discours du président américain à Prague, le 5 avril 2009, et la volonté affichée de renforcer le régime de non-prolifération ont suscité un certain nombre d'interrogations quant au devenir des ANT américaines toujours déployées en Europe (soulignons ici que le Traité de non-prolifération de 1968 n'est pas un traité de désarmement). La partie est-elle jouée ? Le mouvement de repli serait-il inéluctable ? Dans la stratégie générale de l'OTAN, la défense antimissile de territoire, dont le principe a été adopté lors du sommet atlantique de Lisbonne (19-20 novembre 2010), est-elle vouée à se substituer aux armes nucléaires ? Les officiels américains sont aujourd'hui les premiers à insister sur le fait que la « vision Obama » d'un monde sans armes nucléaires relève du très long terme, ce qui pourrait inciter à une forme de « douce insouciance » (« *benign neglect* »). Pourtant, la raison d'être d'une vision est d'inspirer les décisions de court et moyen termes, d'imprimer une direction et de conférer une signification d'ensemble. Il ne s'agit pas de débiter des généralités à vocation philanthropique. La chose doit donc être prise au sérieux.

Si l'on se reporte aux textes qui ont suivi le discours de Prague, l'avenir des armes nucléaires ne semble pas strictement prédéterminé. Rendu public le 6 avril 2010, le *Nuclear Posture Review Report* stipule que les États-Unis sont en faveur de l'inclusion des ANT dans de futurs accords russo-américains mais il est ajouté qu'il faudrait au préalable un consensus interne à l'OTAN. Or, ce consensus n'existe pas, la France, mais aussi divers pays d'Europe centrale et orientale, voyant en ces ANT une garantie de sécurité et un marqueur politico-stratégique de la présence américaine en Europe. De surcroît, les dirigeants russes ne semblent pas vouloir prendre cette direction. La doctrine militaire russe de 2010, document dans lequel l'OTAN est qualifiée de « risque majeur », a abaissé le seuil d'emploi du nucléaire. Les stratèges russes voyant dans les ANT un contrepoids à la supériorité classique de l'OTAN, ils ne sont guère favorables à la réduction de ce type d'armes, ni même à leur repli plus à l'est. Enfin, le *Nuclear Posture Review Report* prévoit la modernisation des armes nucléaires tactiques américaines. Le remplacement de la B-61 par la B61-12, une bombe « intelligente » guidée par laser et/ou satellite, apporterait une nouvelle vigueur à cet arsenal vieillissant (la B61-12 serait véhiculée par le chasseur-bombardier F-35).

Si l'on se reporte au Concept stratégique de l'OTAN adopté à Lisbonne, les 19 et 20 novembre 2010, la préface affirme que les Alliés s'engagent « à créer les conditions pour un monde sans armes nucléaires », mais il est immédiatement précisé que « tant qu'il y aura des armes nucléaires dans le monde, l'OTAN restera une alliance nucléaire ». Le paragraphe 17 stipule que la dissuasion, articulée autour d'une combinaison appropriée de capacités nucléaires et

conventionnelles, demeure un élément central de notre stratégie d'ensemble ». Le paragraphe 18 rappelle que « la garantie suprême de la sécurité des Alliés est apportée par les forces nucléaires stratégiques de l'Alliance, en particulier celles des États-Unis » – il y est ajouté que « les forces nucléaires stratégiques indépendantes du Royaume-Uni et de la France, qui ont un rôle de dissuasion propre, contribuent à la dissuasion globale et à la sécurité des Alliés » –, mais le paragraphe 26 revient sur les armes nucléaires stationnées en Europe. « Pour toute réduction future, est-il écrit, notre objectif devrait être de tenter d'obtenir de la Russie qu'elle accepte d'accroître la transparence sur ses armes nucléaires et de les redéployer à distance du territoire des États membres de l'OTAN. Toute nouvelle mesure devra tenir compte de la disparité entre les stocks d'armes nucléaires de courte portée, plus importants du côté russe ». Enfin, la *Revue de la posture de dissuasion et de défense* adoptée au sommet de Chicago, le 20 mai 2012, rappelle la volonté de maintenir l'OTAN comme « alliance nucléaire » tant que le monde ne sera pas dénucléarisé, ce qui assure un certain temps de latence.

Maintenir les ANT | Au total, les textes officiels révèlent des inflexions, certes, voire des brèches. Il suffit de comparer l'actuel Concept stratégique au précédent. Le Concept stratégique de 1999, adopté lors du sommet de Washington, affirme notamment que « la présence de forces conventionnelles et de forces nucléaires américaines en Europe reste essentielle pour la sécurité de ce continent, qui est indissolublement liée à celle de l'Amérique du Nord ». Les documents précédemment cités contiennent des garde-fous cependant, et ils n'ouvrent pas sur une rupture stratégique. Le test sera la modernisation des ANT américaines et celle des bombardiers-ravitailleurs à double capacité des pays alliés qui accueillent ces armes. Ces pays sont chargés de la mise en œuvre de ces armes, dans le cadre d'un système de double clef, et ils doivent renouveler leur flotte. Là encore, il y a un certain nombre d'incertitudes, notamment dans le cas de l'Allemagne.

On sait que les autorités françaises insistent plus particulièrement que d'autres pays sur le caractère nucléaire de l'OTAN et, consécutivement, sur la nécessité de maintenir des ANT en Europe. Ainsi avait-il fallu, à la veille du sommet de Lisbonne, travailler à un compromis entre Français et Allemands. Il serait erroné de voir dans cette position le seul souci de préserver son arsenal propre des critiques des anti-nucléaires et des pressions diplomatiques d'un certain nombre de pays : les autorités françaises ont la conviction que l'on ne « désinventera » pas le nucléaire. Il est vrai que le caractère nucléaire de l'OTAN ne repose pas sur les seules ANT (voir les forces nucléaires stratégiques). De même, la dissuasion globale ne repose pas sur les seules forces nucléaires (voir les armes classiques et la défense antimissile).

Les ANT ont une valeur politique et symbolique qui dépasse très largement leurs effets tactiques virtuels, la France refusant de voir en ces armes une sorte de super-artillerie. Elles matérialisent le caractère nucléaire de l'OTAN et le plein engagement des États-Unis en Europe, les promesses lointaines d'engagement ne suffisant pas. Elles concrétisent aussi le partage des risques, des responsabilités et des coûts entre les alliés européens. Si ces armes, par défection d'un ou plusieurs pays qui les accueillent, devaient être retirées, le fait ne serait pas de bon augure. Cette atteinte au principe de la défense collective serait le signe supplémentaire de l'affaiblissement de l'Europe sur les plans militaire et stratégique. Enfin, le conflit géopolitique dans lequel la Russie s'est engagé, à l'encontre de l'Occident, ne laisse pas d'espace pour une nouvelle négociation nucléaire. Il semble même que Moscou pourrait remettre en cause le traité de 1987 sur les forces nucléaires intermédiaires (l'option « double zéro » retenue par Ronald Reagan et Mikhaïl Gorbatchev).

Annexe 2 | L'OTAN et ses partenariats



